

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire

Du vendredi 7 septembre 2018

L'an deux-mille-dix-huit, le sept septembre à dix-neuf heures trente

les membres de l'association Le Lézard

se sont réunis dans le local de l'association, 4 rue Pierre Rameil à Céret (66400)

sur convocation régulière qui leur a été adressée par messagerie électronique par l'association.

Il est constaté, à l'examen de la feuille de présence, dûment émargée par chaque membre en entrant en séance, que 34 membres représentant 34 voix sur 138 voix constituant l'ensemble des membres, sont présents ou représentés (liste en Annexe 1).

Sont arrivées en cours d'assemblée, les personnes dont les noms suivent : Gisèle Vila à 20h24, et Danielle Prudhomme à 21h05.

Est partie en début d'assemblée, après avoir signé la feuille de présence : Dominique Alay à 19h57, qui a donné procuration à Dominique Lozano pour la suite de la réunion.

Ordre du jour

- Désignation du président de séance, du scrutateur, et d'un secrétaire
- Bilan moral
- Bilan financier
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Désignation du président de séance, du scrutateur, et du secrétaire

Alain Locatelli se propose comme président de séance, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents représentés.

Pierre Jamard se propose comme scrutateur, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents représentés.

Marguerite Dada se propose comme secrétaire de séance, cette résolution est adoptée à l'unanimité des présents représentés.

Bilan Moral

Nathalie prend la parole pour débiter la réunion et fait un petit historique de l'association : créée début novembre 2017 (sous la tutelle administrative de l'association Céret-en-Transition) par 6 personnes qui sont devenues de fait les 6 membres du bureau (Nathalie, François, Iris, Julien, Ghislaine et Pierre), l'association avait son premier local dans la boutique prêtée par Nathalie et François au rez-de-chaussée de leur maison, rue Saint Ferréol.

Début 2018 l'association se déclare à la Préfecture puis en mars elle déménage pour la rue Pierre Rameil. En mai Iris et Julien sont partis de l'association, le bureau n'a plus que 4 membres actuellement. Ils sont soutenus par Gérard et Alain pour toutes les tâches administratives. Mais Nathalie et François vont bientôt partir hors du département, aussi il a été décidé de lancer la première Assemblée générale ordinaire de l'association afin de renouveler le conseil d'administration et le bureau.

Pierre, co-président de l'association, s'excuse auprès de Ghislaine, co-présidente aussi, car il a cru qu'elle était démissionnaire lorsqu'il a saisi son bilan moral (voir Annexe 2) envoyé aux membres de l'association avec la convocation et l'ordre du jour.

Il appuie le fait que l'association a besoin de l'aide de ses membres pour payer le loyer du local.

Il estime que des membres actifs ont bien fait leur boulot et que d'autres n'étaient pas à leur place (comme lui en tant que co-président), il pense qu'il ne faut pas forcer les gens à faire ce qu'ils ne savent pas faire. Si chaque membre actif est bon dans son domaine d'activité au sein de l'association (animation, permanence au bar, achats, trésorerie, etc.) l'association devrait bien tourner.

Ghislaine souligne le côté convivial du café et souhaite que cet état d'esprit reste ainsi. Elle veut que le café s'ouvre plus vers d'autres horizons. Ce ne sera pas facile ni rapide, mais il faut lancer le mouvement. Elle pense que l'association est encore jeune et fragile et que nous devons tous faire en sorte qu'elle grandisse en toute sérénité.

Questions au sujet du bilan moral

Nicole demande si on peut avoir un bilan chiffré du nombre d'ateliers, de conférences et soirées, ainsi que du nombre de participants afin de connaître la base d'activités actuelle. Gérard répond à Nicole : dans le bilan il y a plus de 1000 entrées dans les ateliers, donc on a une idée de ce qui s'est passé.

Sylvie est arrivée à Céret il y a 4 mois (elle vient de Marseille), elle a rencontré Pierre et Ghislaine et participe depuis peu à l'association (Aide Administrative les lundis matin de juillet). Elle adore ce qu'on fait ici et veut qu'on avance pour donner leur chance aux gens car ce café vaut le coup, il faut respecter ce trip.

Cathy demande si certains ateliers n'attirent pas de public. Ghislaine intervient pour répondre que les ateliers qui ne marchent pas s'arrêtent d'eux-mêmes.

Nancy trouve qu'on a perdu une ambiance qu'on avait rue Saint Ferréol (local prêté par Nathalie et François).

Ida est un peu gênée par l'histoire des « vrais gens » dont a parlé Pierre dans son texte. Celui-ci s'excuse pour cette maladresse de langage.

Résolution

Le bilan moral de l'association est adopté avec 24 voix pour, 0 voix contre et 8 abstentions.

Bilan Financier

Nathalie, trésorière, présente le bilan (Annexes 3 – A et B). Celui-ci commence seulement en janvier 2018, date de création officielle de l'association. Il n'y a pas eu énormément de rentrées auparavant : une fois achat du stock il restait une centaine d'euros en trésorerie (le stock pouvait être estimé à 300 €), c'est ce qui concerne l'apport initial marqué sur le bilan.

Renseignements complémentaires émis lors de la lecture du bilan :

- Les frais d'aménagement touchent tout ce qui est achat de fournitures et mobilier pour le nouveau local,
- les frais de consommables concernent l'achat des boissons et produits ménagers,
- le stock est toujours estimé à environ 300 €,
- le soutien de loyer est assuré par une vingtaine de membres.

En 8 mois l'association a dépensé 7483 € (dont une partie a servi à l'installation dans le local, la création de l'association et la caution de 960 €), et a reçu 8874 €.

Fin août il restait donc 1391 € en trésorerie.

Nathalie a préparé une simulation des dépenses et recettes de l'association pour étudier la situation si plus personne n'aidait pour le paiement du loyer (Annexe 3 – C). A sa surprise l'association ne serait déficitaire que de 41 € si le cas se présentait. Elle offre aux futurs membres du Conseil d'Administration cette information qui pourra les aider à décider des choix futurs de financement du loyer.

Piste pour faire diminuer les dépenses : peut-être avoir une meilleure rentabilité dans l'achat/vente des consommations. Mais on rentre alors dans un système qui n'est peut-être pas celui de l'association.

Elle pense que, qu'elle que soit leur "rentabilité", les ateliers doivent être gardés, qu'ils soient petits ou gros.

Questions au sujet du bilan financier

Madeleine souhaite connaître la répartition des consommations d'alcools lors des ateliers/animations ou lors des permanences sans animation. Le chiffre n'a pas été relevé par le bureau.

Nathalie souhaite éclaircir un point. Ce n'est pas parce qu'elle et François vont bientôt partir qu'ils ont tiré un trait sur leur engagement à payer une partie du loyer. Delphine considère que Nathalie et François ont déjà beaucoup donné à l'association (loyer 2017).

Evelyne – qui a payé une part du loyer à l'année – souhaite savoir si, suite au départ d'adhérents en cours d'année, l'association a besoin d'un soutien supplémentaire pour cette charge. François explique que pendant les prochains mois, en fonction de ce qui va se passer, on est toujours à même d'envoyer un message aux membres pour leur demander de l'aide.

Nicole informe qu'on peut toujours trouver d'autres moyens de financement. Nathalie indique que cela peut être le rôle de certaines personnes au sein de l'association, on peut aussi demander des aides aux institutions (fisc, mairie, etc.) mais il faut avant avoir fait ses preuves et se faire connaître en tant qu'association.

Nathalie insiste sur le fait que, bien que l'argent soit important, le but de l'association est que les gens se rencontrent. Plus y a de diversité, plus le café va vivre. François pense aussi que la diversité est la clef de la pérennité du café. Un café qui se bloque sur un créneau étroit va intéresser 0,1 % de la population de cette ville. A l'échelle d'une grande ville c'est très viable, mais dans notre cas, Céret n'est pas assez peuplée.

Résolution

Le bilan financier de l'association est adopté avec 32 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention.

Election des membres du Conseil d'Administration

Les dix candidats se présentent aux membres, puis la composition du conseil d'administration est votée à bulletin secret.

La majorité des votes exprimés (non nuls) est nécessaire pour l'obtention d'une place au sein du conseil. 32 membres se sont exprimés. La majorité est donc à 17 voix.

Résultat des votes

Nom	Prénom	Vote Pour	Vote Contre	Abs-tention	Total votants	Majorité
Alibert	Djinn	23	7	2	32	oui
Dada	Marguerite	31	0	1	32	oui
Finet	Madeleine	21	5	6	32	oui
Giorgi	Ida	29	1	2	32	oui
Givaud	Ghislaine	28	3	1	32	oui
Locatelli	Muriel	28	1	3	32	oui
Locatelli	Alain	27	3	2	32	oui
Rey	Colette	24	1	7	32	oui
Schmedes	Eric	17	6	9	32	oui
Trichet	Sylvie	17	7	8	32	oui

Tous les candidats ont été élus. Le conseil d'administration est donc composé de onze membres (avec Pierre Jamard, membre fondateur qui reste au C.A.). Il se réunira le mardi 11 septembre pour élire le bureau.

Questions diverses

Gérard explique pourquoi il se sent évincé du poste d'envoyeur d'e-mails. Tout le monde espère que l'ambiance sera meilleure.

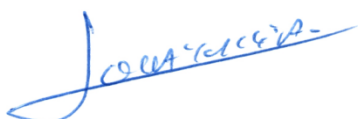
Daniel analyse le problème que nous rencontrons au niveau de l'animation des ateliers. Il y a deux types d'ateliers : ceux dans lesquels un spécialiste organise un transfert de connaissances sur un sujet spécifique (espagnol, théâtre), et ceux dans lesquels on discute sur un thème choisi. Ce dernier type d'atelier vire vite au chaos. Nous avons besoin de collectiviser les thèmes abordés, mais cela demande de prendre du temps pour se connaître.

Plusieurs membres présentent les ateliers qu'ils souhaitent animer dans les prochaines semaines.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 22h30.

Le Président

Alain Locatelli



La Secrétaire

Marguerite Dada



Le Scrutateur

Pierre Jamard



ANNEXE 1

Liste des membres présents ou représentés

ALAY Dominique représentée par D. LOZANO	JAMARD Pierre
ALIBERT Djinn	LOCATELLI Alain
BARDET Evelyne	LOCATELLI Muriel
BAUDOUIIN Jean-Robert	LOZANO Dominique
BOITOUT Marie Hélène	POUZOULET Lucien
COSTA Nicole	MAHOUX Nicole
COSTESEQUE Camille	FINET Madeleine
CONDAMINE Nancy	PAIRIS Delphine
DADA Marguerite	PRUDHOMME Danielle
FIEVE François	REY Colette
GIORGI Ida	SARASAR Georges
GIVAUD Ghislaine	SCHMEDA Astrid
GUERRIER Annie	SCHMEDES Erick représenté par S. TRUCHET
GUERRIER Daniel	STANGE Gérard
HOSPITAL Christine	TOURON Valérie représentée par D. PAIRIS
IERMANN Nathalie	VILA Gisèle
ISSERMANN Cathy	

ANNEXE 2

Bilan moral du café par le président

Je suis censé vous proposer un bilan moral. Bien entendu il s'agit de mon seul ressenti.

Depuis presque un an le café associatif le Léopard a ouvert à Céret.

Matériellement, il a fonctionné sans trop de problèmes particuliers.

De nombreux ateliers ont été proposés et ont été suivis.

Des permanences, sans thème particulier, ont été tenues.

Globalement tout s'est assez bien passé, avec quelques désistements et frictions humaines comme dans tout groupe qui se constitue.

Les besoins spécifiques actuels sont les suivants :

- Nous allons renouveler le bureau, il faut donc une équipe solide et unie pour ce poste. Si certains individus, ou groupes d'individus, veulent se présenter, nous voudrions écouter leurs propositions lors de l'AG.
- Nous manquons de permanents, c'est-à-dire de gens qui seraient prêts à tenir le café sur un laps de temps horaire à leur convenance, ce point est très important.
- Il y a aussi de la place pour de nouveaux ateliers, le but étant d'offrir le plus de variété possible pour séduire le maximum de gens.
- Nous avons monté ce café en improvisant quand il y avait besoin. Mon ressenti est que des gens ne sont pas à leur place. Je pense que le bureau doit être constitué par de vrais gens qui ont vraiment envie de faire partie du bureau, que les animateurs doivent être vraiment en zone de confort et que les permanents soient contents de faire le service.
- Je pense qu'il convient de donner une image du café qui puisse changer au gré des permanences : qu'il y ait des jours intellos aussi bien que des jours apéros. Que des permanences soient tenues par des gens de tranche d'âge très différents pour séduire un public varié.
- J'attire l'attention sur le fait que s'il n'y a pas de gens impliqués dans le bureau ni pour les permanences, ça va être fastidieux, voire impossible.
- Certains d'entre nous donnent de l'argent pour participer au loyer, nous ne sommes pas assez à le faire.

Voilà ! Donc, bilan moral : j'ai le moral !

Pierre

ANNEXE 3 - A

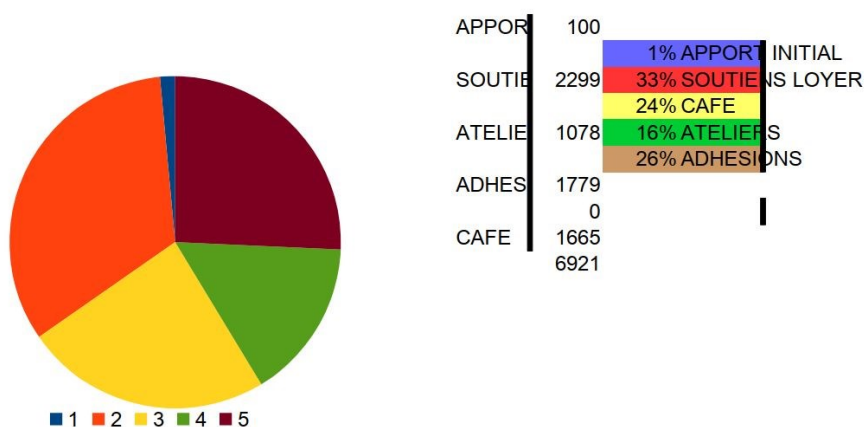
Bilan financier pour les 8 premiers mois de 2018

ANNEE 2018 / 8 MOIS										
	JAN	FEV	MAR	AVR	mai	JUI	JUIL	AOU		
DEPENSES										-7483
ASSURANCE					-127				-127	ASSURANCE
AMENAGEMENT	-10	-27	-737	-72	-104				-949	AMENAGEMENT
FRAIS BANCAIRES					-8		-14		-21	FRAIS BANCAIRES
PREFECTURE	-44								-44	PREFECTURE
POSTE		-4	-2						-5	POSTE
CONSOMMABLES	-127	-295	-294	-263	-338	-97	-512	-27	-1953	CONSOMMABLES
PAPETERIE		-60			-20		-12	-49	-141	PAPETERIE
LOYER	0	0	-491	-480	-491	-490	-490	-491	-2932	LOYER
VEOLIA	0	0	-68	-15	-15	-15	-15	-15	-143	VEOLIA
ENGIE	0	0	0	-42	-73	0	-95		-209	ENGIE
CAUTION								-960	-960	CAUTION
RECETTES										8874
APPORT INITIAL	100	0							100	APPORT INITIAL
SOUTIENS LOYER	0	0	1204	290	245	160	160	240	2299	SOUTIENS LOYER
ATELIERS	88	174	243	166	218	167	19	3	1078	ATELIERS
ADHESIONS	517	393	481	182	80	83	20	23	1779	ADHESIONS
CAFE	360	473	563	599	677	465	335	145	3618	CAFE
	884	655	900	366	46	273	-603	-1130	1391	1391

ANNEXE 3 - B

Bilan Actif/Passif au 31 août 2018 - Répartition des recettes

AU 31/08/185	ACTIF	1534
	COMPTE BANCAIF	1359
	CAISSE ESPECES	175
	CAUTION	960
	PASSIF	0



ANNEXE 3 - C

Simulation pour 2019 si aucun soutien de loyer

SIMULATION 2019										
	JAN	FEV	MAR	AVR	mai	JUI	JUIL	AOU		
DEPENSES									-6516	
ASSURANCE					-127				-127	ASSURANCE
AMENAGEMENT	-10	-27	-737	-72	-104				0	AMENAGEMENT
PREFECTURE	-44								0	PREFECTURE
POSTE		-4	-2						-5	POSTE
CONSOMMABLES	-127	-295	-294	-263	-338	-97	-512	-27	-1953	CONSOMMABLES
PAPETERIE		-60			-20		-12	-49	-141	PAPETERIE
LOYER	-490	-491	-491	-480	-491	-490	-490	-491	-3913	LOYER
VEOLIA	-15	-15	-15	-15	-15	-15	-15	-15	-120	VEOLIA
ENGIE	-90	0	0	0	-73	0	-95		-258	ENGIE
CAUTION								-960		CAUTION
RECETTES									6475	
APPORT INITIAL	100	0							0	APPORT INITIAL
SOUTIENS LOYER	0	0	1204	290	245	160	160	240	0	SOUTIENS LOYER
ATELIERS	88	174	243	166	218	167	19	3	1078	ATELIERS
ADHESIONS	517	393	481	182	80	83	20	23	1779	ADHESIONS
CAFE	360	473	563	599	677	465	335	145	3618	CAFE
	289	149	953	407	54	273	-589	-1130	-41	-41